

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 69 (1972)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Variétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# VARIÉTÉS

## CHRONIQUE AGRICOLE

*Extrait du rapport annuel de l'Union des paysans suisses  
Exercice 1970*

Du contenu de ce copieux 73<sup>e</sup> rapport annuel, nous estimons utile de relever ce qui suit :

### a) **Apiculture :**

La production moyenne de miel a atteint cette année 17,6 kg. par colonie contre 3,2 kg. en 1969. L'année a donc été très bonne. L'écoulement a rencontré quelque difficulté, notamment au Tessin et en Suisse romande. On a dû constituer des stocks.

Un accord avait été signé en 1935 entre la Société d'apiculture de la Suisse alémanique et un certain nombre de fédérations de coopératives agricoles. L'agriculture et les fédérations s'étaient engagées à prêter leur secours à l'écoulement régulier du miel produit en Suisse alémanique et contrôlé par la Société d'apiculture de la Suisse alémanique. L'accord prévoyait qu'en cas d'excédents dans une région ou dans tout le pays, des mesures seraient prises pour alléger le marché, c'est-à-dire qu'on chercherait à écouler les excédents dans les régions déficitaires ou qu'on constituerait des réserves pour les années de pénurie. Des pourparlers dirigés par l'Union suisse des paysans ont eu lieu les 23 septembre et 18 novembre 1970 en vue de reconduire et d'adapter cet accord aux conditions actuelles.

### b) **Conclusions :**

Au point de vue de la politique agricole, l'année 1970 devait être une année de transition. Il s'agissait d'assainir définitivement le marché laitier et de rééquilibrer le compte laitier. En outre, un programme de production devait mettre l'accent sur les possibilités de la production végétale et de l'engraissement du bétail. Il convenait également d'obtenir l'arrêt des importations de produits agricoles à des prix manipulés, ainsi que l'application de mesures appropriées en faveur des régions de montagne et de la région intermédiaire. Il fallait également penser à préparer les discussions avec la CEE et poursuivre l'étude de nombreuses questions, dont le droit foncier.

L'hiver interminable retarda fortement la végétation. Ce retard s'amenuisa toutefois dans une grande mesure au cours du mois de juin qui fut chaud et humide. En juillet, quelques régions souffrirent de la sécheresse et des pertes s'ensuivirent. Au mois d'août, les

moissons furent perturbées par des chutes de pluie. Le beau temps qui régna en automne favorisa les récoltes ainsi que les travaux de saison. Selon des estimations provisoires faites en novembre, le rendement brut épuré de la production agricole s'est élevé en 1970 à environ 4460 millions de francs, ce qui représente un nouveau record. Les recettes furent relativement élevées dans la culture maraîchère, la viticulture, l'engraissement des bovins, la production laitière, l'exploitation des porcs et l'apiculture. Les rendements des céréales, des betteraves sucrières, de l'arboriculture, de l'exploitation des moutons et de la volaille furent relativement moins importants. Selon les estimations provisoires, l'ensemble du rendement brut épuré devrait être supérieur à celui de 1969 d'environ 275 millions de francs. Il convient de signaler que plus de 110 millions de francs proviennent des branches viticulture et apiculture.

Malheureusement, non seulement le rendement brut mais aussi les frais de production se sont accrus dans une forte proportion, ce qui désavantagea encore plus fortement l'agriculture. En effet, l'indice des prix des moyens de production agricoles (1948 = 100) a passé de 180,6 points à 193,6 points entre fin décembre 1969 et fin décembre 1970, ce qui représente une augmentation de plus de 7 %. Or, l'indice des prix des produits agricoles s'est amélioré d'à peu près 3 % seulement ; il passa de 127,0 points à 130,7 points. L'important accroissement des prix des moyens de production et des frais des services est dû à l'emballlement de la conjoncture en 1970 et à la pénurie de main-d'œuvre extrêmement forte qui a entraîné une explosion des salaires. Les améliorations de prix décidées en 1970 par les autorités n'ont pas permis à l'agriculture de compenser les augmentations de frais provoquées par les autres branches économiques. A la fin 1970, nous nous sommes donc vu contraints de présenter des demandes urgentes aux autorités en vue de la compensation du manque à gagner.

L'orientation judicieuse de la production agricole reste un problème de grande importance. Grâce aux efforts déployés par les autorités, les organisations de l'économie laitière et les producteurs de lait notamment, la situation de l'économie laitière s'est normalisée en 1969. La normalisation du volume de la production et l'amélioration de la qualité exigeaient que le compte laitier soit équilibré en 1970 et qu'il soit placé sur de nouvelles bases par le nouvel arrêté sur l'économie laitière.

Le fourrage manquant, la récolte de fourrages grossiers ayant été moyenne et les importations de viande s'étant accélérées au cours du second semestre 1970, des difficultés surgirent dans l'écoulement du bétail de boucherie ; de ce fait, les augmentations

des prix indicatifs décidées pour le 1<sup>er</sup> juin 1970 ne purent être réalisées. Les éleveurs de la région de montagne furent particulièrement touchés par le mauvais approvisionnement en fourrages et par l'extension de l'élevage en plaine, conséquence des mesures dans l'économie laitière. A l'avenir, il faudrait éviter que des excédents durables se produisent dans certains secteurs. Le programme de production pour les années 1970 à 1975 publié au cours de l'été 1970 par le groupe de travail pour l'orientation de la production fournit des recommandations utiles à cet égard.

Pour l'agriculture suisse comme pour l'économie nationale, les pourparlers qui vont s'engager avec le Marché commun revêtent une importance toute particulière. Un arrangement devrait être possible avec cette organisation, arrangement qui servirait les intérêts des deux parties et permettrait à la Suisse de maintenir son autonomie en matière de législation agricole.

Comme par le passé, nous avons collaboré en 1970 avec les organisations spécialisées et les autorités. Nous nous sommes efforcés de maintenir un climat de confiance avec les autres groupes économiques et nous n'avons pas négligé de resserrer les liens avec les praticiens. Les grands problèmes qui se posent actuellement à l'agriculture exigent l'union de tous les agriculteurs qui ne représentent plus qu'une petite minorité. Nous sommes résolus à poursuivre notre lutte afin que l'agriculture soit traitée équitablement. Nous ne ménagerons pas nos efforts pour mener ces tâches à bien et pour résoudre les problèmes de l'heure.

*Comité directeur  
de l'Union suisse des paysans.*

## **LETTRE D'ALGÉRIE**

### **Les abeilles et les rhumatismes**

Au printemps de l'année 1962, un homme âgé de 70 ans se présenta chez moi. Il était trapu, brun foncé avec une barbe taillée à la marocaine. Une ample tunique blanche ou gandoura lui couvrait tout le corps. Sur la tête il avait un turban blanc. Il m'expliqua l'objet de sa visite et voici à peu près ce qu'il me dit : « Je souffre de rhumatismes depuis longtemps. J'ai consulté plusieurs praticiens et essayé tous les remèdes de bonne femme. J'ai même été hospitalisé. Certes, il y a eu des améliorations mais elles ne duraient pas. Lorsque je m'assois, c'est pour moi un calvaire que de me lever : il faut qu'on m'y aide ou que je m'appuie de toutes mes forces sur ma canne. C'est alors qu'on me conseilla d'aller au

sud, au pays du sable et du soleil... Je me rendis au Sahara et là, on m'enterra dans du sable brûlant jusqu'à la ceinture, pendant plusieurs jours. Il y a eu améliorations mais hélas cela ne durait pas comme je l'aurais souhaité. Quelqu'un me conseilla de me faire flageller les reins et les genoux avec des orties. Je subis ce nouveau supplice, car que ne supporterais-je pour être guéri ? Mais je suis toujours au même point. Et voilà que plusieurs personnes me conseillent de me faire piquer par des abeilles. Aussi, je suis prêt si vous le permettez à subir les foudres de vos abeilles. »

Je choisis la colonie la plus agressive de mes abeilles telliennes. Mon bonhomme s'assit en face et releva consciencieusement sa gandoura au-dessus des genoux tout en se couvrant le visage avec son turban. Je passai derrière la ruche à qui je donnai quelques coups de pied. Aussitôt, les abeilles furieuses sortirent et attaquèrent le bonhomme qui reçut plusieurs dizaines de piqûres à travers tout le corps. D'abord, il essaya de rester digne, puis commença à gesticuler et à marmonner des jurons, enfin il se leva prestement et fit un cent mètres digne des coureurs professionnels. Il retourna chez lui à 14 kilomètres de là. Quelques jours après, il me fit dire qu'il allait mieux et qu'il remerciait les abeilles que le Coran a chantées.

Depuis dix ans, cet homme maintenant âgé de plus de 80 ans, revient de temps en temps se faire piquer par les abeilles. Il a même amélioré sa technique : il se poste près du rucher, à l'endroit où une eau douce et fraîche jaillit d'un puits artésien. Il attrape les chercheuses d'eau et les tenant entre le pouce et l'index, il se fait piquer aux endroits où il a le plus mal.

La population a vite eu connaissance de l'histoire du père Saadi, notre bonhomme. Depuis, de temps en temps d'autres personnes, en particulier de vieilles femmes viennent à l'Aïn Nahla, la source de l'abeille, se faire piquer. La douleur est vive, cuisante, mais on repart ragaillardi et c'est gratuit.

*Idir Mahious.*

## SOUVENIR

... La récolte du miel se faisait fin août-début septembre. Il était extrait avec grands soins. Les opercules se plaçaient dans une passoire avec un récipient dessous, pour recevoir le miel qui s'en écoulait. Le tout était déposé dans une pièce obscure et bien fermée qu'éclairait à peine un étroit soupirail par lequel on apercevait un peu la verdure d'un jardin et les branches d'un rosier à demi sauvage aux fleurs rouge foncé et odorantes.

Dans cette chaleur de fin d'été la maison dégageait son habituelle

odeur de fruits mûrs, de cuir et d'essence. Les abeilles butinaient avec ardeur l'inoffensif tilleul argenté<sup>1</sup>. Le dessous des feuilles, clair et velouté, tranchait avec le dessus, d'un vert foncé.

Les opercules de cire qui s'égouttaient devenaient l'objet de bien des convoitises : mâchés longuement ils remplaçaient le chewing gum inconnu d'ailleurs ; pétri entre les doigts devenaient de la pâte à modeler encore plus ignorée.

Les jours, les mois, les années ont passé... 20 ans... 30 ans... davantage... toute une vie. Des choses se sont modifiées, les êtres ont disparu, mais les ruches sont toujours là, fidèles au poste. Elles ont eu froid sous la neige, faim au printemps, se sont barbées sous un soleil de plomb, oubliées par ignorance, reproches vivants et muets attendant avec patience que l'on prenne soin d'elles, pour rendre au centuple ce qu'on leur donne.

Elles sont le seul souvenir vivant du passé et un espoir tourné vers l'avenir, espoir qui amène le désir de faire toujours mieux jusqu'à la perfection s'il était possible d'y arriver.

*Geneviève Konrad.*

<sup>1</sup> Le tilleul ordinaire est parfois appelé « cabaret des abeilles ». Il les enivre et l'on trouve souvent un nombre anormal d'abeilles mortes sous ces tilleuls. Le tilleul argenté, dont les fleurs sont impropres à être ramassées pour faire des tisanes, est sans danger pour les abeilles, on trouve rarement des mortes dessous. En plus, c'est un très joli arbre d'agrément à l'ombre douce et reposante.



## PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

*Les livres propos d'Alin Caillas*

### **L'ALLERGIE AUX PIQÛRES D'ABEILLES**

Les piqûres d'abeilles sont désagréables. Cela est presque une vérité de La Palice. Le désagrément n'est rien s'il se borne à une douleur assez vive sur le moment et à une enflure plus ou moins considérable de la partie atteinte par l'aiguillon de l'abeille.

Mais il est des cas dans lesquels les suites sont à redouter et peuvent devenir graves. Cela se produit chez certaines personnes qui sont allergiques, c'est-à-dire dont l'organisme, pour une cause indéterminée, ne supporte pas du tout le venin. Et c'est la raison pour laquelle il faut toujours être très prudent lorsque, le plus souvent par curiosité, on emmène avec soi au rucher un ami. Évitez qu'il se fasse piquer, car s'il ne l'a pas déjà été, vous ignorez quelles